

Identification: S2425-EXTRA-REMB-1

Règlement pour l'évènement : "Vivapoly 2024"

En raison de l'oubli des ancien.nes gérant.es du secrétariat général d'Unipoly, 183.- doivent être versés à l'association Polyquity, comme convenu lors de l'organisation de vivapoly en 2024. Cette somme correspond à la moitié du produit de la manifestation organisée conkointement entre nos deux assocations.

Somme: **183.- CHF**

Le 16.02.2025 à Lausanne

Le.la secrétaire général.e

Guillaume Heubi

Pour Polyquity

Diane Wim